



STRATÉGIES LEADER



ET FICHES ACTIONS DES GROUPES D' ACTIONS LOCALES DE MARTINIQUE



INTRODUCTION

Réalisé par le **Réseau Rural de Martinique**, ce document vise à la fois à mieux informer les porteurs de projets et les accompagnateurs sur la politique de développement rural et à favoriser la coopération entre les territoires ruraux.

L'approche **LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale)** s'inscrit dans le cadre du Programme de Développement rural de la Martinique FEADER 2014-2020.

Il s'agit d'un soutien à des territoires ruraux et périurbains pour des actions relatives à la mise en œuvre de stratégies définies localement par un ensemble de partenaires publics et privés, constitués en GAL (Groupe d'Actions Locales).

La mise en œuvre de LEADER vise à renforcer ou concevoir des stratégies locales de développement et à sélectionner les actions permettant de les concrétiser.

Elle permet aux acteurs locaux d'élaborer, conduire et évaluer des stratégies novatrices de développement durable à l'échelle d'un territoire rural ou périurbain.

En Martinique, **3 Groupes d'Actions Locales (GAL)** ont été sélectionnés pour mettre en œuvre des stratégies LEADER pour la période 2014-2020. Ces GAL sont portés par les trois communautés d'agglomération de l'île. Déjà désignées Territoires LEADER sur la période 2007-2013, c'est avec une certaine expérience qu'elles s'engagent pour cette période 2014-2020.

L'APPROCHE LEADER S'APPUIE SUR 7 PRINCIPES FONDAMENTAUX :

- 1. une stratégie locale de développement au niveau d'un territoire** (généralement de taille infrarégionale) ;
- 2. une démarche ascendante** (ou « bottom-up ») **et participative** ;
- 3. un partenariat local public-privé de décision**, formalisé au sein d'un Groupe d'Action Locale (GAL) dans lequel les acteurs privés ont une place au moins égale à 50% ;
- 4. un soutien à l'innovation, entendue au sens large** (nouveau produit, nouveau processus, nouvelle organisation, nouveau marché, ...) **et relative** (le cas échéant, par transfert et adaptation d'innovations développées ailleurs) ;
- 5. une approche intégrée et multi sectorielle** ;
- 6. une mise en réseau** (échanges de bonnes pratiques, transferts, ...) ;
- 7. une démarche de coopération avec d'autres territoires ruraux**, à l'intérieur de l'Etat membre (coopération interterritoriale) ou entre des territoires de plusieurs Etats membres ou de pays tiers (coopération transnationale).

UN PEU D'HISTOIRE



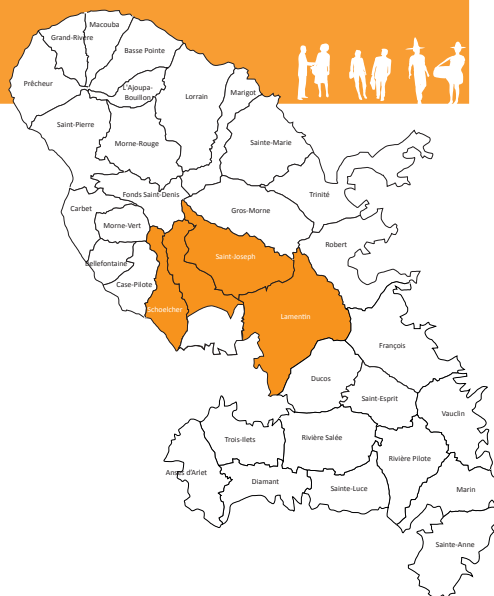
Dans le cadre de la Politique Agricole Commune (PAC), l'Europe soutient le développement rural avec le Fonds Européen Agricole Rural (FEADER). Une mesure particulière est dédiée aux projets ayant un caractère « pilote » à destination des zones rurales : c'est le programme **LEADER**.

LEADER, acronyme pour « **Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale** » est une méthode de mise en œuvre de développement rural qui a fait l'objet de trois programmes d'initiatives communautaires (LEADER I, LEADER II, LEADER +), puis de l'axe 4 du FEADER pour la période 2007-2013.

Cette méthode a été élargie sur 2014-2020 par l'Union européenne sous le nom de Développement Local mené par les Acteurs Locaux (DLAL) aux autres fonds (FEDER, FSE, FEAMP) pour permettre aux Etats membres qui le souhaitent de soutenir des stratégies locales de développement multifonds.

RURBACTIVITES 2014-2020 LE TERRITOIRE CENTRE : DES ESPACES QUI RELIENT LES HOMMES

Etat membre : **France**
Région : **Martinique**
Structure porteuse : **CACEM**
**Communauté d'Agglomération
du Centre Martinique**
Nombre de communes : **4**
Population : **99 000 habitants**
Superficie : **153,5 km²**
Dotation FEADER : **1 977 178 €**



Caractéristiques du territoire

- Ecrin naturel autour d'un cœur urbain important
- Patrimoine culturel et historique emblématique
- Territoire « porte d'entrée » de l'île
- Premier bassin démographique et économique de l'île avec des dynamiques contrastées entre les communes
- Dynamique entrepreneuriale
- Demande croissante en produits locaux
- Nombreux outils pour la protection des espaces naturels et agricoles
- Pression de l'agglomération foyale et de l'urbanisation sur les espaces agricoles et naturels
- Dévitalisation des contres bourgs et quartiers ruraux au profit des centres commerciaux
- Déprise agricole marquée
- Offre touristique ne répondant que partiellement aux attentes

OBJECTIFS

**Soutenir l'enrichissement mutuel des espaces
ruraux et urbains du Centre, pour favoriser l'équilibre
social, économique et environnemental
de l'ensemble du territoire.**

Accompagner le développement d'actions génératrices de liens entre les habitants du territoire Centre à travers 3 objectifs :

1. Redynamiser l'activité économique de proximité
2. Connaître et consommer nos produits agricoles locaux
3. Développer un tourisme de proximité favorisant le lien entre espaces ruraux et urbains



UN PROGRAMME DÉCLINÉ EN 5 FICHES ACTION

1 Soutenir le développement de commerces et de services de proximité et leur mise en réseau



Secteurs d'activité concernés : **Commerce, artisanat et services**

Opérations éligibles

Investissements individuels ou collectifs dans le cadre de :

Création, maintien, modernisation et transmission de microentreprises de proximité, sédentaires ou itinérantes, points multiservices.

Animation et promotion collective :

- Étude de revitalisation et d'attractivité ;
- Actions collectives de structuration de l'offre économique : mise en réseau, réflexions thématiques entre acteurs, calendrier de manifestations ;
- Actions de communication et manifestations innovantes d'envergure autour du commerce et de l'artisanat.

+ Aide au démarrage pour la création d'une nouvelle activité

2 Faire connaître les produits agricoles « peyi-urbains »



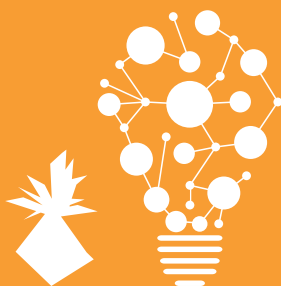
Secteurs d'activité concernés : **Agriculture**

Opérations éligibles

- Création de jardins partagés, jardins familiaux et jardins créoles
- Visite découverte et pédagogique à la ferme
- Actions de sensibilisation à l'alimentation auprès de publics cibles (enfants, seniors...)
- Réalisation d'outils et activités pédagogiques autour des produits locaux
- Manifestations d'envergure non commerciales pour la valorisation des produits ;
- Actions de valorisation des produits du territoire ;
- Élaboration de films documentaires ou autres outils de communication sur l'activité agricole et/ou les produits locaux.

+ Aide au démarrage pour la création d'une nouvelle activité pour les agriculteurs

3 Soutenir les actions innovantes de commercialisation et de transformation des produits agricoles locaux



Secteurs d'activité concernés : **Agriculture et agro-transformation**

Opérations éligibles

Commercialisation et promotion commerciale :

- Livraison de produits locaux aux particuliers, entreprises : paniers ou plateforme virtuelle de commercialisation/distribution
- Initiatives de récolte, points de vente à la ferme (vente directe), petite restauration à la ferme
- Actions de promotion, manifestations commerciales innovantes d'envergure pour la valorisation des produits du terroir.

Transformation :

- Microprojets de transformation et de valorisation de produits locaux dans les domaines de l'alimentation humaine, la cosmétique, le bien-être, la pharmacologie et les coproduits associés.

+ Aide au démarrage pour la création d'une nouvelle activité sur le volet commercialisation



4 Recenser, positionner et mettre en réseau l'offre touristique



Secteurs d'activité concernés : **Tourisme**

Connaissance et positionnement

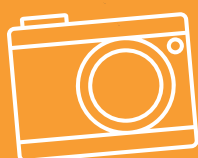
- Recensement et référencement de l'offre touristique de proximité sur le Centre : acteurs, produits, sites et potentialités touristiques

Mise en réseau - promotion/valorisation :

- Développement d'outils de communication touristique
- Actions collectives d'information et de communication sur les démarches de labellisation des produits touristiques

+ **Actions de valorisation collective du patrimoine du territoire.**

5 Créer et soutenir des produits touristiques valorisant les richesses du territoire

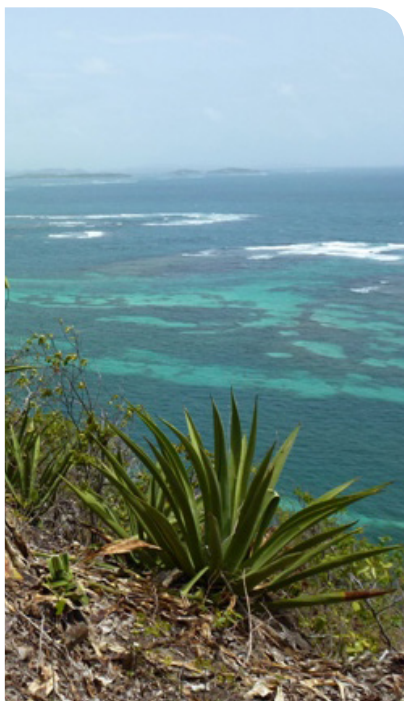


Secteurs d'activité concernés : **Tourisme**

Opérations éligibles

- Création et modernisation d'équipements touristiques et de loisirs publics et privés ;
- Circuits de découverte du patrimoine naturel et culturel, visites guidées ;
- Mise en valeur à petite échelle de sites historiques et patrimoniaux ;
- Création d'espaces d'exposition artistique ;
- Produits d'écotourisme.

+ **Aide au démarrage pour la création d'une nouvelle activité**



GAL SUD MARTINIQUE

POUR UN TOURISME RURAL INTÉGRÉ À UNE ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ



Etat membre : **France**

Région : **Martinique**

Structure porteuse :

Espace Sud Martinique Communauté
d'Agglomération de l'Espace Sud Martinique

Nombre de communes : **12**

Population : **121 511 habitants**

Superficie : **409 km²**

Dotation FEADER : **1 979 766 €**



Caractéristiques du territoire

- Pôle du tourisme martiniquais centré sur le balnéaire
- Patrimoine naturel, culturel, historique et artisanal riche et diversifié
- Attractivité résidentielle
- Forte attractivité entrepreneuriale
- Agriculture diversifiée
- Demande croissante en produits frais locaux
- Faible lisibilité de l'offre touristique
- Dévitalisation des centres bourgs et des quartiers ruraux
- Vieillesse de la population
- Fragilisation globale du marché du travail
- Déprise agricole impactant les volumes de production
- Professionnalisation des filières agricoles et pêche à renforcer
- Pressions des activités humaines et des espèces invasives sur les espaces naturels

OBJECTIFS

**Mobiliser les forces vives et les ressources
du territoire afin de proposer d'autres
alternatives au tourisme**

- Créer une offre structurée de tourisme rural et de nature, complémentaire du tourisme balnéaire déjà bien établi.
- Conforter l'agriculture via le soutien à la commercialisation et la mise en valeur des productions agricoles et savoir-faire locaux.
- Accompagner la structuration de la filière d'artisanat d'art du Sud

COORDONNÉES
Espace
Sud
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DE L'ESPACE SUD MARTINIQUE



Lotissement les Frangipaniers 97228 Sainte Luce - www.espacesud.fr

Animation : FIRMIN-GUION Brigitte 0596 62 53 53 poste 1256/0696 24 17 37/Gestion : BARON Béatrice 0596 62 53 53 poste 1124
leader.sudmartinique@espacesud.fr

UN PROGRAMME DÉCLINÉ EN 5 FICHES ACTION

1 Structurer l'offre touristique rurale et de nature



Secteurs d'activité concernés : **Tourisme rural**

Opérations éligibles

Investissements collectifs dans le cadre de :

- Définition d'une stratégie touristique rurale et de nature du Sud
- Mise en réseau et accompagnement des acteurs touristique
- Elaboration d'une charte graphique et d'une signalétique commune
- Elaboration d'une charte des acteurs touristiques du territoire du type guide des bonnes pratiques (modalités d'accueil, niveau des prestations)
- Développement d'outils collectifs de communication et de promotion touristique

2 Soutenir les initiatives de découverte de notre patrimoine naturel et culturel



Secteurs d'activité concernés : **Tourisme rural**

Opérations éligibles

- Investissements individuels et collectifs
- Développement et création d'activités et de circuits récréatifs, de loisirs et/ou de découverte des sites emblématiques et patrimoniaux : sentiers pédestres, sentiers botaniques
- Création de petits centres culturels
- Animation et promotion
- Mise en place d'animations culturelles itinérantes
- Organisation de manifestations d'envergure et/ou innovantes
- Actions de promotion individuelles d'activités touristiques rurales ou de nature

+ Aide au démarrage pour la création d'une nouvelle activité

3 Améliorer la promotion et la commercialisation des produits agricoles



Secteurs d'activité concernés : **Circuits courts de commercialisation, agro transformation**

Opérations éligibles

Investissements individuels et collectifs

- Création de points de vente individuels et collectifs de produits agricoles locaux
- Mise en place de services de livraison de produits agricoles
- Accueil au niveau des exploitations (hors hébergement) et découverte des pratiques et des produits Manifestations d'envergure pour la valorisation des produits
- Accompagnement à la mise en œuvre de processus innovants de petites unités de transformation
- Création ou développement de petites unités de transformation

Animation et promotion

- Actions de communication, de promotion et mise en réseau, et investissements matériels
- Mise en place et développement de marchés associatifs (seules les actions de promotion de ces marchés sont éligibles)
- Accompagnement des producteurs dans des démarches de différenciation de leurs produits

+ Aide au démarrage pour la création d'une nouvelle activité (excepté les projets d'agro transformation)

4 Artisanat d'art



Secteurs d'activité concernés : **Artisanat d'art**

Opérations éligibles

Investissements individuels et collectifs

- Construction d'espaces valorisant l'artisanat d'art
- Mise en valeur de la zone de travail et des produits en vue de l'accueil de visiteurs
- Acquisition de matériel et réalisation de travaux d'aménagement pour la production d'objets d'art

Animation et promotion

- Création de circuits de découverte de l'artisanat d'art sur le territoire
- Mise en place de manifestations d'envergure
- Mise en place d'un label pour l'artisanat d'art + Aide au démarrage pour la création d'une nouvelle activité

+ Aide au démarrage pour la création d'une nouvelle activité

5 Coopération



Secteurs d'activité concernés : **Tourisme rural**

Les thématiques d'intervention et actions associées suivantes sont éligibles :

- Structurer l'offre touristique rurale et de nature
- Soutenir les initiatives de découverte de notre patrimoine naturel et culturel
- Améliorer la promotion et la commercialisation des produits agricoles
- Soutenir la mise en réseau des artisans d'art et la valorisation de leurs savoir-faire et de leurs œuvres





GAL NORD MARTINIQUE

CONNAÎTRE ET ACCOMPAGNER LES AGRICULTEURS, PILIERS DE LA VIE RURALE DU NORD



Etat membre : **France**

Région : **Martinique**

Structure porteuse : **CAP NORD**

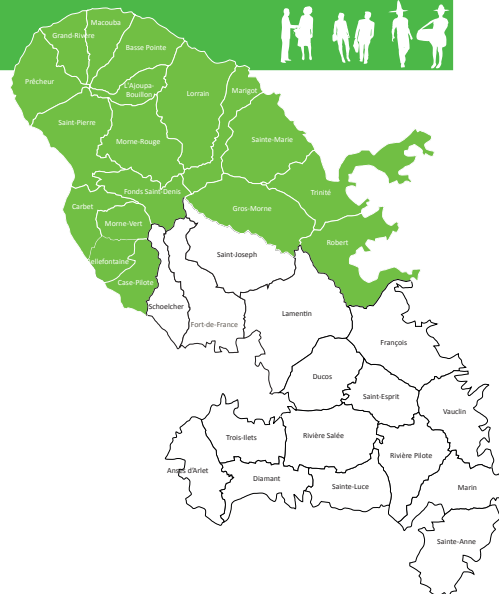
Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique

Nombre de communes : **18**

Population : **105 978 habitants**

Superficie : **548 km²**

Dotation FEADER : **1 943 056 €**



Caractéristiques du territoire

- Relief et nature emblématiques de la Martinique
- Patrimoine historique et culturel remarquable
- «Grenier agricole de l'île», avec des savoir-faire traditionnels
- Pratiques et exploitations diversifiées
- Activité pêche développée
- Outils et politiques de protection des espaces naturels et de mise en valeur du patrimoine
- Potentiel naturel exceptionnel pour le développement d'activité de nature, sportives et de découverte
- Pression des activités humaines et des espèces invasives sur les espaces naturels et agricoles
- Dévitalisation des centres bourgs et des quartiers ruraux
- Déprise agricole marquée et enclavement
- Offre touristique valorisant mal le potentiel local et manquant de lisibilité
- Offre de service et d'équipements concentrée dans le Centre Atlantique

OBJECTIFS

1. Se doter d'outils de connaissance et d'accompagnement des acteurs du secteur agricole du Nord
2. Favoriser la valorisation des produits locaux et le développement de circuits de commercialisation de proximité
3. Animer et coordonner les acteurs économiques des centres bourgs et des quartiers ruraux



UN PROGRAMME DÉCLINÉ EN 4 FICHES ACTION

1 Connaître tous les agriculteurs du Nord



Secteurs d'activité concernés : **Agriculture**

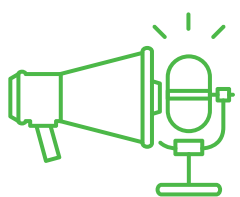
Opérations éligibles

Recensement des exploitations et des exploitants agricoles des communes du territoire du GAL Nord Martinique (localisation des exploitations, synthèse des pratiques culturales...)

Création d'une base de données partagée, dynamique et évolutive (outil multimédia ou autres)

Définition d'un plan d'action opérationnel pour proposer des actions d'information, de mise en réseau et de mutualisation adaptées aux besoins du monde agricole et aux potentialités de développement

2 Favoriser la mise en réseau et l'accès à l'information pour le développement des exploitations agricoles



Secteurs d'activité concernés : **Agriculture**

Opérations éligibles

Animation et promotion

Distribuer une information adaptée aux agriculteurs du territoire, qui réponde à leurs besoins et à mieux les orienter vers les outils d'accompagnement, de conseil et d'aide existant

Consolider la mise en réseau des acteurs dans le but de les faire davantage travailler en commun et entrer dans des démarches de mutualisation (constitution de groupes homogènes d'agriculteurs, organisation de rencontres physiques ou virtuelles, visites/échanges sur les exploitations agricoles, réseau d'exploitations pilotes/témoins...)

3 Soutenir les initiatives innovantes de valorisation des produits locaux et de commercialisation de proximité



Secteurs d'activité concernés : **Agriculture**

Opérations éligibles

Investissements individuels et collectifs

- Valorisation des produits locaux
- Initiatives d'agro-transformation
- Valorisation des produits locaux dans la restauration collective et à destination de la Martinique et à l'export et Actions de soutien à l'export de productions de niches à fortes valeur ajoutée
- Création et structuration à l'échelle du territoire de lieux d'achat et de vente des produits locaux
- Plateformes d'échange de produits agricoles gros et semi gros
- Livraison de produits agricoles locaux au plus proche des consommateurs (paniers de produits agricoles locaux, « points relais » pour la vente de produits agricoles locaux, « drive fermier »...)
- Initiatives de vente directe à la ferme

Animation et promotion :

- Actions de communication dédiées à l'agriculture ou sur des thématiques particulières : produits locaux, pratiques agricoles spécifiques
- Élaboration et promotion d'une marque propre au Nord (produits locaux transformés ou non)

+ Aide au démarrage pour la création d'une nouvelle activité

4 Se doter de moyens et d'outils d'animation dédiés pour les centres bourgs et quartiers ruraux



Secteurs d'activité concernés : **Commerce**

Investissements individuels et collectifs

- Réalisation d'une étude stratégique sur l'offre commerciale et de service de proximité
- Recensement exhaustif et géolocalisation des services et des commerces du territoire
- Identification des besoins et potentialités de développement de l'offre
- Élaboration d'un annuaire interactif et évolutif avec géolocalisation des commerçants
- Mise en œuvre d'actions d'accompagnement des commerçants et mise en réseau
- Aide au montage de projets et à la recherche de financements, soutien aux projets innovants

Animation et promotion

- Identification des atouts et spécificités de chaque quartier en lien avec les animations
- Recensement des manifestations du territoire et établissement du calendrier associé
- Identification des attentes des différents publics cibles en matière d'animation (touristes, locaux...)
- Appui à de nouvelles manifestations permettant de valoriser les atouts des quartiers et d'équilibrer l'offre d'animation en répondant aux attentes du public

+ Aide au démarrage pour la création d'une nouvelle activité



Focus sur ...



L' «Aide au démarrage pour la création d'une nouvelle activité»

Cette aide forfaitaire est proposée par les trois territoires pour des projets répondant à leur stratégie.

Elle vise à soutenir les projets de création ou de développement d'entreprises et/ou d'activités non agricoles génératrices d'emplois en zone rurale.

L'aide concerne les repreneurs et créateurs d'entreprises ainsi que les entreprises qui se lancent dans une nouvelle activité qui n'est ni identique ni similaire à celle exercée précédemment au sein de l'entreprise.

Les bénéficiaires potentiels sont :

- Les agriculteurs ou membres du ménage agricole ;
- Les personnes physiques ayant une activité en zone rurale ;
- Les micros et petites entreprises en zones rurales.

L'aide est strictement subordonnée à la présentation d'un **Plan de développement de l'entreprise**.



Rédaction - Réseau Rural, CTM-Direction des Fonds Européens-Pôle Animation et Appui

